

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 26 août 2019

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
9 h	Début de l'audience
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 01	Remarques préliminaires de M <sup>e</sup> Simon Turmel sur le déroulement de l'audience
9 h 04	M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler (ROEE) demande des éclaircissements quant à sa demande pour un panel portant sur le CASS et le PGEÉ
9 h 05	Représentations préliminaires de M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse (Énergir) répondant, en partie, aux questionnements de M <sup>e</sup> Gertler  M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse demande, entre autres, d'intervertir le panel sur les tarifs et l'allocation des coûts, qui était prévu pour mercredi matin, et celui qui devait répondre à la DDR 9 en fin de journée mardi. Il annonce qu'aucun témoin n'est prévu pour le CASS
9 h 12	M <sup>e</sup> Gertler demande à M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse si les réponses à la DDR 9 pourraient être envoyées par courriel à tous les procureurs
9 h 13	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse n'y voit pas d'inconvénient
9 h 13 à 9 h 15	Discussions entre M <sup>e</sup> Gertler, M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse et M <sup>e</sup> Simon Turmel
9 h 15	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse fait part que les réponses aux questions 3.1 et 3.2 de la DDR 9 pourraient être déposées par écrit demain, mais que si la Régie l'exige, un témoin pourrait se rendre disponible  Pour ce qui est de la question 8.2 de la DDR 9, Énergir n'est pas certaine de bien la comprendre. Quant à la question 4.1, l'information n'est pas disponible
9 h 17	M <sup>e</sup> Geneviève Paquet (GRAME) indique qu'elle n'a pas reçu de réponse de la part de la Régie quant à sa demande d'avoir un panel qui serait en mesure de répondre à ses questions portant sur le CASEP
9 h 18	M <sup>e</sup> Simon Turmel mentionne que la Régie reviendra sur ce sujet ultérieurement
9 h 18	M <sup>e</sup> André Turmel (FCEI) souligne qu'il n'y a pas de panel sur la stratégie tarifaire
9 h 19	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse confirme que le panel sur les tarifs sera en mesure de répondre aux questions portant sur la stratégie tarifaire
9 h 19 à 9 h 23	Discussions entre M <sup>e</sup> André Turmel et M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse quant au fait que la FCEI souhaite questionner les auteurs du rapport de Jenmar
9 h 24	M <sup>e</sup> Sigouin Plasse présente le témoin du panel 1 : M. Éric Lachance
9 h 24	<u>Affirmation solennelle</u> :  Éric Lachance, Vice-président principal et chef des finances chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal
9 h 25	Présentation par le témoin Lachance
9 h 37	Fin de la présentation par le témoin Lachance

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 26 août 2019

HEURE	REMARQUES
9 h 38	Contre-interrogatoire du témoin Lachance par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
9 h 40	Fin du contre-interrogatoire du témoin Lachance par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
9 h 40	Pas d'interrogatoire du témoin Lachance par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
9 h 41	Question par M <sup>e</sup> Simon Turmel au témoin Lachance
9 h 42	Pas de réinterrogatoire du témoin Lachance par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
9 h 42	Le témoin Lachance est libéré
9 h 45	<u>Affirmation solennelle</u> :  <u>Marc-André Goyette</u> , économiste chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal <u>Louis-Philippe Laurin</u> , économiste chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal <u>Michel Vachon</u> , Directeur, finance DaQ chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal  Témoins du panel 2
9 h 46	Présentation par le témoin Goyette
10 h 05	Fin de la présentation par le témoin Goyette
10 h 05	Contre-interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> Paule Hamelin pour l'ACIG
10 h 17	Fin du contre-interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> Paule Hamelin pour l'ACIG
10 h 18	Contre-interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
10 h 22	<u>Objection par M<sup>e</sup> Sigouin-Plasse</u> (le témoin a répondu que la position d'Énergir est équilibrée et il n'y a pas lieu de requérir un complément de réponse)
10 h 24	Réplique de M <sup>e</sup> André Turmel
10 h 25	Réplique de M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
10 h 26	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
10 h 27	Fin du contre-interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
10 h 27	Contre-interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
10 h 28	Fin du contre-interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
10 h 29	Contre-interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> Simon Vincent pour l'UMQ
10 h 33	Fin du contre-interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> Simon Vincent pour l'UMQ
10 h 33	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 50

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 26 août 2019

HEURE	REMARQUES
10 h 53	Reprise de l'audience
10 h 53	Contre-interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
10 h 59	Fin du contre-interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
10 h 59	Interrogatoire des témoins Goyette, Laurin et Vachon par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie relativement à la 8 <sup>e</sup> demande réamendée, laquelle fait encore état de l'autorisation de projets sous le seuil de 1,5 M\$ plutôt que de 4 M\$
11 h	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse confirme qu'une 9 <sup>e</sup> demande réamendée sera déposée pour corriger cet aspect
11 h	Réinterrogatoire du témoin Goyette par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse à la suite d'une question posée lors du contre-interrogatoire de la FCEI
11 h 03	Fin du réinterrogatoire du témoin Goyette par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
11 h 03	M <sup>e</sup> André Turmel précise la question qu'il avait posée lors de son contre-interrogatoire en y ajoutant « la part significative »
11 h 04	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse réinterroge le témoin Goyette
11 h 05	Les témoins Goyette, Laurin et Vachon sont libérés
11 h 05	M <sup>e</sup> Simon Turmel informe M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse de ce qui suit :  La Régie demande à ce qu'un témoin, sur le panel 9, soit en mesure de répondre aux questions sur le CASS et le CASEP. Elle confirme qu'il ne sera pas nécessaire de prévoir un témoin pour répondre aux questions 3.1 et 3.2 de la DDR 9, puisque les réponses seront déposées par écrit. Pour ce qui est de la question 8.2 de la DDR 9, la Régie la reformulera aujourd'hui ou demain. Quant à la question 4.1, elle aimerait savoir pourquoi il est techniquement impossible d'y répondre
11 h 07	<u>Affirmation solennelle</u> :  <u>Martine Bisaillon</u> , Chef de service, Performance financière chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal <u>Nicolas Crête</u> , Directeur adjoint, Administration des contrats entrepreneurs et acquisition des biens et services chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal <u>Marc-Antoine Fleury</u> , Conseiller, Réglementation chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal  Témoins du panel 3
11 h 09	M <sup>e</sup> Philip Thibodeau (Énergir) invite les témoins Bisaillon, Crête et Fleury à procéder à leur présentation
11 h 09	Présentation par les témoins Bisaillon et Crête
11 h 17	Fin de la présentation par les témoins Bisaillon et Crête
11 h 18	Pas d'interrogatoire des témoins Bisaillon, Crête et Fleury par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 19	Les témoins Bisaillon, Crête et Fleury sont libérés

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 26 août 2019

HEURE	REMARQUES
11 h 22	<p><u>Affirmation solennelle</u> :</p> <p><u>Isabelle Lemay</u>, Chef de service, Réglementation, développement et conditions de service chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal  <u>Evelyne Desaulniers</u>, Conseillère, Environnement et assurance qualité chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal  <u>Alexandre Fortier</u>, Chargé d'ingénierie chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal</p> <p>Témoins du panel 4</p>
11 h 23	M <sup>e</sup> Thibodeau invite les témoins Lemay, Desaulniers et Fortier à procéder à leur présentation
11 h 23	Le témoin Lemay apporte quelques corrections à la pièce B-0183
11 h 25	Présentation par le témoin Lemay
11 h 35	Fin de la présentation par le témoin Lemay
11 h 36	Contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
11 h 41	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
11 h 41	Contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 53	<u>Engagement n<sup>o</sup> 1 d'Énergir</u> : fournir un historique du nombre d'avis de non-conformité provenant du registraire depuis la certification ISO-14001 (demandé par le GRAME)
11 h 54	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 58	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 58	Contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
12 h 08	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
12 h 08	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 30
13 h 31	Reprise de l'audience
13 h 32	En réponse à la demande de la Régie d'avoir un témoin pour répondre aux questions sur le CASEP, M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse mentionne que, dépendamment de la ligne de questions du GRAME, il est difficile pour le moment de déterminer quelle personne pourrait s'avérer être le bon témoin
13 h 32	M <sup>e</sup> Simon Turmel suggère à M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse d'en discuter avec M <sup>e</sup> Paquet durant la pause
13 h 33	Contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
13 h 44	<u>Engagement n<sup>o</sup> 2 d'Énergir</u> : indiquer si, dans l'étude qui porte désormais le numéro de pièce B-0183, annexe 1, est-ce qu'il y a eu une évaluation des résultats pour l'indice de qualité de service émissions de gaz à effet de serre qui avait une valeur de 10 % et de l'opportunité de le garder ou de le supprimer

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 26 août 2019

HEURE	REMARQUES
	(demandé par le ROEÉ)
13 h 45	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROEÉ
14 h 04	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROEÉ
14 h 05	Contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Simon Vincent pour l'UMQ
14 h 16	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Simon Vincent pour l'UMQ
14 h 16	Interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
14 h 22	Fin de l'interrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
14 h 22	Questions par M. François Émond aux témoins Lemay, Desaulniers et Fortier
14 h 28	Fin des questions par M. François Émond aux témoins Lemay, Desaulniers et Fortier
14 h 28	Questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel aux témoins Lemay, Desaulniers et Fortier
14 h 32	Fin des questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel aux témoins Lemay, Desaulniers et Fortier
14 h 32	Pas de réinterrogatoire des témoins Lemay, Desaulniers et Fortier par M <sup>e</sup> Thibodeau
14 h 32	Les témoins Lemay, Desaulniers et Fortier sont libérés
14 h 32 à 14 h 35	Échanges entre M <sup>e</sup> Vincent Locas (Énergir) et M <sup>e</sup> Simon Turmel pour déterminer quels intervenants sont autorisés à assister à l'audience à huis clos qui suivra l'ajournement de la présente audience régulière
14 h 36	L'audience régulière est ajournée au 27 août 2019
	Johanne Lebus, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 26 août 2019

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Éric Lachance	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Vice-président principal et chef des finances	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Marc-André Goyette	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Louis-Philippe Laurin	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Michel Vachon	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directeur, finance DaQ	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Martine Bisailon	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chef de service, Performance financière	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Nicolas Crête	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directeur adjoint, Administration des contrats entrepreneurs et acquisition des biens et services	
ADRESSE :	1717, du Havre, Montréal	

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 26 août 2019

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Marc-Antoine Fleury	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Conseiller, Réglementation	
ADRESSE :	1717, du Havre	
	Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Evelyne Desaulniers	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Conseillère, Environnement et assurance qualité	
ADRESSE :	1717, du Havre	
	Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Alexandre Fortier	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chargé d'ingénierie	
ADRESSE :	1717, du Havre	
	Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Isabelle Lemay	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chef de service, Réglementation, développement et conditions de service	
ADRESSE :	1717, du Havre, Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Marc-Antoine Bellavance	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chef de service, Stratégie marketing et veille de marché	
ADRESSE :	1717, du Havre	
	Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Josée Duhaime	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directrice, Ventes grandes entreprises	
ADRESSE :	1717, du Havre	
	Montréal	



800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 26 août 2019

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Jean-Sébastien Huet	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chef de service, Affaires contractuelles et planification	
ADRESSE :	1717, du Havre	
	Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Renault-François Lortie	2019/08/26
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Vice-président, Clients	
ADRESSE :	1717, du Havre	
	Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		



**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 26 AOÛT 2019**

**DOSSIER : R-4076-2018 Phase 2**

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT  
ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C.  
À COMPTER DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2019

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Simon Turmel (président de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M. François Émond**

Le procureur de la Régie est **M<sup>e</sup> Amélie Cardinal**

La **demanderesse** est :

**ÉNERGIR, S.E.C.**

Représentée par M<sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse, M<sup>e</sup> Vincent Locas et M<sup>e</sup> Philip Thibodeau

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)**

Représentée par M<sup>e</sup> Paule Hamelin

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)**

Représentée par M<sup>e</sup> André Turmel

**GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D' ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAMÉ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Geneviève Paquet

**REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Franklin S. Gertler

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)**

Représentée par M<sup>e</sup> Simon Vincent

**Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?**

---

---

**Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.**

**Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!**

**Début : 9 h**

**Dîner : 12 h 08**

**Reprise : 13 h 31**

**Ajournement : 14 h 36**